



Mémoire d'Auschwitz ASBL
Rue aux Laines, 17 boîte 50 – 1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 512 79 98
www.auschwitz.be • info@auschwitz.be

Penser la survie des Juifs sans jamais oublier les morts. Entretien avec Jacques Semelin

Nathalie Peeters

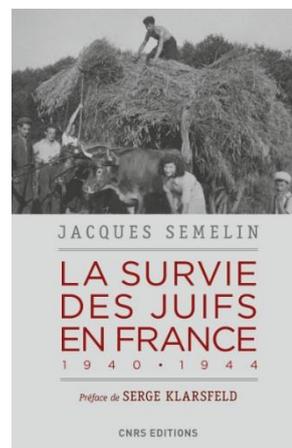
Mémoire d'Auschwitz ASBL

Octobre 2020

Jacques Semelin est historien, psychologue et politologue français de renommée internationale. Il est directeur de recherche au CNRS, attaché au Centre d'Études et de Recherches internationales et professeur à Sciences Po. Auteur pour n'en citer que quelques-uns des ouvrages suivants : *Sans armes face à Hitler. La Résistance civile en Europe (1939–1943)*¹, *Purifier et détruire. Usages politiques des massacres et génocides*², *La résistance aux génocides. De la pluralité des actes de sauvetages*³, *Résistance Civile et Totalitarisme*⁴, *Persécutions et entraides dans la France occupée*⁵.

Jacques Semelin, vous travaillez depuis de nombreuses années sur la question des violences et crimes de masse. Votre dernier livre, *La Survie des Juifs en France 1940-1944*, version actualisée de *Persécutions et entraides dans la France occupée* et préfacée par Serge Klarsfeld, est l'aboutissement de recherches approfondies sur les raisons pour lesquelles 75 % des Juifs en France ont échappé à la mort durant l'Occupation nazie.

Vous vous êtes interrogé sur ce que Maxime Steinberg, historien belge a nommé « le paradoxe français ». Le fait qu'en France, en dépit de la collaboration d'État menée par le régime de Vichy, « seuls » 25 % des Juifs ont été déportés entre 1942 et 1944, alors que le taux est de 48 % en Belgique⁶. Comment expliquez-vous ce paradoxe ?



Permettez-moi d'abord de souligner ma dette à l'égard de l'œuvre de Maxime Steinberg. C'est en effet lui qui a attiré mon attention sur ce qu'il a appelé le paradoxe français dans un article de 1993⁷. Je n'avais pas vraiment pris conscience de cette réalité pour la Belgique, mais aussi par rapport aux Pays-Bas où 75 % des Juifs ont été exterminés. J'ai découvert plus tard que deux historiens néerlandais fort peu connus en France, Pim Griffioen et Ron Zeller, avaient travaillé cette disparité des taux en Europe occidentale dans une somme non traduite

¹ *Sans armes face à Hitler. La Résistance civile en Europe (1939–1943)*, Paris, Payot, 1989.

² *Purifier et détruire. Usages politiques des massacres et génocides*, Paris, Le Seuil, 2005.

³ Jacques Sémelin, Claire Andrieu, Sarah Gensburger (dir.), *La résistance aux génocides. De la pluralité des actes de sauvetages*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

⁴ *Résistance Civile et Totalitarisme*, Bruxelles, André Versaille, 2011.

⁵ *Persécutions et entraides dans la France occupée. Comment 75 % des Juifs en France ont échappé à la mort*, Paris, Le Seuil, 2013.

⁶ Les données statistiques citées proviennent de la *Dossin Barracks Deportees database*, développée par Laurence Schram, consultée le 2 avril 2020.

⁷ Maxime Steinberg, « Le paradoxe français dans la solution finale à l'Ouest », *Annales*, 1993, vol. 48, n° 3, p. 583-594.

en français⁸. Mais c'est bien la pensée de Steinberg qui a d'abord aiguisé mon regard sur le cas de la France alors que mes autres collègues spécialistes de la Shoah n'y accordaient à l'époque que peu d'importance. Par la suite, j'ai réalisé que la formule de Steinberg n'avait de sens qu'en élargissant le regard à toute l'Europe nazie. La France n'a en effet pas été le seul pays à conserver un gouvernement en place alors que ceux de Belgique et des Pays-Bas s'exilaient à Londres. D'autres cas plus ou moins semblables à la France sont à prendre en compte comme ceux du Danemark, de la Roumanie ou de l'Italie. J'ai alors repensé à mes analyses comparatives développées dans *Sans armes face à Hitler*, qui, à ma connaissance, n'ont jamais été contredites. Celles-ci mettent en lumière deux configurations politiques bien différentes de la domination nazie en Europe :

A. Dans les pays où l'État est totalement détruit (Pologne ou Ukraine) ou dont les administrations nationales sont directement placées sous le contrôle de l'Occupant (Pays-Bas ou Belgique), les taux d'extermination des Juifs sont en général élevés voir très élevés ;

B. Dans les pays disposant d'un gouvernement propre, soit qu'ils soient alliés du Reich (Italie, Bulgarie, Slovaquie, Roumanie jusqu'en 1942, Hongrie jusqu'en 1944), soit qu'ils se soient engagés dans une collaboration d'État (Danemark, France), Berlin fait pression sur leurs dirigeants de manière à bénéficier des forces de police locales pour résoudre la prétendue « question juive », en épargnant leurs propres personnels. Certains de ces gouvernements se montrent « coopératifs », mais d'autres non, ou pas toujours. C'est pourquoi les taux de l'extermination des Juifs dans ces pays sont en général bien plus faibles. Timothy Snyder est parvenu plus tard à la même conclusion⁹.

Quelles sont les conséquences de cette approche comparative sur les cas de la Belgique et de la France ? La Belgique se retrouvant sans gouvernement autonome, on aurait pu s'attendre à un pourcentage de la Shoah plus élevé (plus proche de la Hollande) d'autant que 90 % des Juifs en Belgique sont étrangers. Autrement dit, le bilan de la destruction des Juifs en Belgique aurait pu être pire. Comment l'expliquer ? J'aimerais bien en discuter un jour avec des historiens belges.

S'agissant de la France, on doit se pencher sur l'évolution de la politique de Vichy. Durant les deux premières années de l'Occupation, ce gouvernement se montre coopératif avec les Allemands jusqu'à organiser l'arrestation et la « livraison » des Juifs étrangers dans les deux zones. L'accord Bousquet-Oberg en est la preuve incontestable, lequel conduit, entre autres, à la rafle du Vél' d'Hiv. Mais après la protestation des évêques de l'été 1942, les dirigeants français sont plus réticents à procéder à ces arrestations de masse. Or, les autorités nazies acceptent cette inflexion fin 1942, comme l'a montré Serge Klarsfeld archives à l'appui. Berlin a besoin de Vichy pour le maintien de l'ordre en France, l'exploitation de ses ressources économiques, le recrutement des travailleurs envoyés de force en Allemagne. La question des Juifs est jugée moins prioritaire, mais certainement pas abandonnée.

⁸ Pim Griffioen, Ron Zeller, *Jodenvervolging in Nederland, Frankrijk en België, 1940-1945: overeenkomsten, verschillen, oorzaken*, Boom Publishers, Amsterdam, 2011. On lira en anglais : Pim Griffioen and Ron Zeller, "Comparing the persecution of the Jews in the Netherlands, France and Belgium, 1940-1945: similarities, differences, causes", in *The Persecution of the Jews in the Netherlands, 1940-1945, New perspectives*, Amsterdam, UVA, 2012, p. 55-92.

⁹ Timothy Snyder, « In the Cage, Trying to Get Out », *The New York Review of Books*, 24 octobre-6 novembre 2013, vol. LX, n° 16, p. 60-62.

Ce rôle stratégique de Vichy dans l'exécution des objectifs de la politique allemande en France montre a posteriori que le gouvernement français avait bel et bien une marge de manœuvre sur sa propre politique envers les Juifs, laquelle aurait pu s'affirmer dès les deux premières années de l'Occupation. Si tel avait été le cas, le pourcentage de la Shoah en France aurait pu être plus faible. Mais il eût fallu que Vichy ne fût pas un gouvernement antisémite et xénophobe, acceptant de collaborer avec les nazis à la mise en œuvre de leurs propres objectifs.

Votre travail sur la survie de 75 % de Juifs en France vous conduit à insister sur la question de la nationalité entre Juifs français et étrangers.

En effet. Dans mes conférences publiques, je passe mon temps à souligner la différence entre Juifs en France (ou Juifs de France) et Juifs français. On a tendance à confondre les deux, y compris au sein d'auditoires juifs. Ces 75 % de Juifs survivants en France incluent toutes les nationalités. Or, si l'on distingue ceux qui sont Français, on en arrive à cette découverte sidérante à savoir que près de 90 % des Juifs français (qu'on appelait alors des Français israéliques) ont survécu à la Shoah. Quand j'ai découvert ce chiffre, sur la base des travaux de Serge Klarsfeld, je vous assure que j'en ai douté. À ma connaissance, aucun historien ne l'avait souligné. En tout cas, je ne l'ai toujours pas remarqué, à l'exception de Pierre Birnbaum qui, dans son livre, *Les fous de la République*¹⁰, avait noté en passant, sans y insister, la proportion inverse, à savoir que 10 % des Juifs français avaient péri.

Depuis le fameux discours du Président Chirac de 1995, soit depuis 25 ans, aucun discours des dirigeants français ne l'a souligné. Comment le comprendre alors que c'est une information majeure de l'histoire de France dans cette période qui revient à montrer que la citoyenneté française a été un rempart à la Shoah, certes fragile (car des Juifs français ont bel et bien été arrêtés et exterminés), mais néanmoins incontestable. C'est tellement vrai que les Juifs étrangers tentaient de se procurer des faux papiers de Français.

J'ai donc vérifié et revérifié ce chiffre de près de 90 % de survie chez les Juifs français pour l'admettre. Rien de tel pour l'Historien qu'une approche quantitative pour le conduire à repenser ses cadres d'analyses.

Mais le piège aurait alors été d'oublier les 10 % qui ont disparu, soit plus de 20 000 personnes y compris des milliers d'enfants. Le chercheur ne le peut pas, à la fois pour des raisons scientifiques et morales. Mais ce poids du crime de masse ne peut pour autant lui interdire de penser la survie de tous ceux qui ont échappé au pire. Telle est devenue ma ligne de crête : penser la survie des Juifs sans jamais oublier les morts.

Depuis Hilberg, on savait que les Juifs nationaux avaient été plus préservés que les Juifs étrangers, que c'était d'ailleurs la stratégie des nazis : s'attaquer d'abord au point faible à savoir arrêter et déporter les Juifs étrangers puis s'occuper des Juifs nationaux. À l'évidence, ce sont les Juifs étrangers qui ont payé le prix le plus lourd quoique leur taux de survie en France (60 %) soit important au regard des hécatombes dans d'autres pays.

¹⁰ Pierre Birnbaum, *Les fous de la République. Histoire politique des Juifs d'État, de Gambetta à Vichy*, Paris, Fayard, 1992.

Comment donc expliquer cette survie massive des Juifs français à la Shoah ?

Je propose avant tout une explication historique. La France est le premier pays en Europe à émanciper les Juifs en 1791 lors de la Révolution française. Durant le XIX^e siècle, ces derniers se sont peu à peu assimilés à la Nation et certains ont réussi à atteindre ses élites. C'est pourquoi ils ont perçu – à juste titre – le statut des Juifs du 3 octobre 1940 comme une trahison politique.

Néanmoins, pour contourner leur persécution, ces Français stigmatisés comme « juifs » disposent de diverses ressources sociales comme faire appel à des proches en zone libre ou au moins y envoyer leurs enfants. Des amis ou collègues peuvent encore les aider. On en a de nombreux exemples. Ceci ne signifie pourtant pas qu'ils aient été à l'abri du pire, comme certains l'ont trop souvent cru.

En revanche, les étrangers persécutés comme juifs, récemment arrivés en France, ne parlent guère le français ou très mal. Ceux-là ne disposent pas de tels réseaux de sociabilité dans ce pays. S'ils ont pu emporter de l'argent, ils ont certes plus de chances de s'en sortir. Mais c'est rarement le cas : en quittant leur pays d'origine, ils ont en général tout perdu. Ces Juifs étrangers, bien plus vulnérables, sont donc la première cible des nazis et de Vichy. On comprend pourquoi les efforts des organisations juives et chrétiennes se sont surtout concentrés sur la protection de ces Juifs étrangers (à commencer par leurs enfants).

Que répondriez-vous à Éric Zemmour qui affirme que : « si 75 % des Juifs ont été sauvés en France, c'est en grande partie grâce à la stratégie adoptée par Pétain et Laval face aux demandes allemandes : sacrifier les Juifs étrangers pour sauver les Juifs français. »

C'est une falsification de l'histoire. Monsieur Zemmour est un bateleur de télévision et un polémiste brillant, non un historien. Ceci dit, il a pu avancer cette théorie précisément parce que les historiens de la Shoah ont ignoré cet impensé de la survie des Juifs en France durant près de 30 ans tout occupés qu'ils étaient à démontrer la responsabilité et la culpabilité de Vichy dans la persécution et la déportation des Juifs. Cette carence a pour origine le livre de Michael Marrus et Robert Paxton, *Vichy et les juifs* (publié en 1981), qui dans leur conclusion, expédient en quelques lignes le fait que les trois quarts des Juifs ont pourtant survécu en France. Ce passage final était tellement faible que les auteurs l'ont supprimé dans la nouvelle édition de leur livre en 2015.

Reste que Marrus et Paxton ont suscité une nouvelle école historiographique (Henry Rousso, Renée Poznanski, etc.) totalement focalisée à démontrer la culpabilité de Vichy, occultant le fait que la France a l'un des taux de survie des Juifs les plus élevés de l'Europe nazie.

On ne peut donc s'étonner qu'un polémiste comme Zemmour ayant pris le parti de défendre Pétain se soit emparé de ce vide de la pensée historique sur la survie des Juifs en France afin de soutenir la thèse que Vichy a sauvé les Juifs français, s'appuyant sur un ouvrage d'Alain Michel, ignorant les travaux de Laurent Joly ou les miens. À mon avis, nous amorçons un tournant historiographique qui annonce la sortie de cette période paxtonnienne.

Cette nouvelle approche doit nécessairement commencer par la critique du titre même du livre de Paxton, *La France de Vichy*, qui occulte le fait que la France est militairement occupée par une puissance étrangère. Des élèves de Paxton lui ont déjà fait cette critique depuis les années 2000¹¹. Car comment penser cette période sans prendre en compte le fait massif que le territoire français est déjà militairement occupé aux deux tiers par Berlin dès 1940 et totalement après le 11 novembre 1942 ? Par conséquent, affirmer par exemple que la rafle du Vél' d'Hiv est un crime purement français sans même nommer le rôle de l'occupant nazi, comme l'a fait la ministre des Armées Florence Parly, en juillet 2019¹² est pur non-sens historique. C'est là une dérive mémorielle inacceptable.

Nous évoluons aussi vers une approche moins manichéenne de Vichy en ayant de ce régime une vision plus nuancée. C'est ce que je tente de faire dans mes deux derniers livres en soulignant la schizophrénie administrative de ce régime.

La politique de Vichy est loin d'être toujours cohérente : elle recèle certaines contradictions. D'un côté, ce régime met en œuvre une politique antisémite d'exclusion et de spoliation des Juifs. Mais de l'autre, le Secours National (organisme pétainiste) soutient des œuvres opérant dans les camps d'internement du sud de la France et s'y installe lui-même à partir de janvier 1942. Or, environ 70 % de ces internés sont d'origine juive. Tout se passe donc en ce cas comme si la main droite de Vichy ignorait alors ce que faisait au même moment sa main gauche...

Toutefois, rien ne prouve dans les archives que ce régime a intentionnellement voulu livrer les Juifs apatrides pour protéger les Juifs français comme le montre Laurent Joly. C'est bien davantage l'intégration républicaine des Juifs français à la nation qui faisait que ces Juifs n'étaient pas déportables dans un premier temps. Mais pour combien de temps ? La suite a prouvé que non : fin 1943 et durant les premiers mois de 1944 ces derniers ont été de plus en plus arrêtés et déportés.

Dans quelle mesure l'administration française a-t-elle collaboré à la politique génocidaire ?

Il nous faut toujours distinguer l'antisémitisme de Vichy et des nazis : ce ne sont pas les mêmes. L'objectif de Vichy est d'instituer un antisémitisme d'État de type apartheid tandis que les nazis prônent un antisémitisme éradicateur de type génocidaire. À partir de l'été 1942, l'administration française, répondant à la demande nazie d'arrestation et de déportation de 40 000 Juifs étrangers et apatrides collabore de facto à la mise en œuvre de cette entreprise génocidaire. Mais attention, ce mot génocide n'existe pas à l'époque : il a été inventé par le juriste Raphael Lemkin en 1944. Prenons garde de tomber dans le piège de l'anachronisme, qui guette en permanence l'historien.

¹¹ Sarah Fishman et Leonard V. Smith dans le livre en hommage à Robert Paxton, Sarah Fishman, Laura Lee Downs, Ioannis Sinanoglou et al. (dir.), *La France sous Vichy*, Paris, Complexes, 2004, p. 17.

¹² « *Oui, la République l'a reconnu, la conscience nationale le sait et je le redis ici : la Rafle du Vél' d'Hiv' est l'unique œuvre du gouvernement français, accomplie par des Français.* » Extrait du discours de Florence Parly, ministre des Armées, lors de la cérémonie de commémoration de la Rafle du Vél' d'Hiv le 21 juillet 2019.

La question est plutôt de savoir si les dirigeants de Vichy savaient ce qui allait se passer pour tous ces hommes, femmes et enfants qui allaient partir de Drancy vers une destination inconnue. On en a beaucoup discuté. En tout cas, ils savaient qu'ils les faisaient partir en Pologne très probablement vers la mort. Sans nul doute, la persécution antisémite en France est d'abord et avant tout une persécution d'État, avec ses lois, ses décrets, ses camps d'internement, ses opérations de police et de gendarmerie, ceci jusqu'à la fin de l'Occupation. Tenter de comprendre pourquoi 75 % des Juifs en France ont survécu à la Shoah ne consiste nullement à écrire une histoire rose de la période. Il s'agit plutôt de savoir comment cela a été possible en dépit du fait que l'appareil administratif était un outil puissant pour faire la chasse aux Juifs, pour les arrêter et les déporter. Mon écriture de l'Histoire est dominée par le gris, un gris plus ou moins sombre selon les périodes et les acteurs.

Au sein de ce dispositif, le préfet occupe une place centrale. Jusqu'à la fin de l'Occupation, certains ont fait preuve de zèle, s'enfonçant dans une collaboration étroite avec les autorités nazies. D'autres ont traîné les pieds à mesure qu'il devenait probable que l'Allemagne allait perdre la guerre. Quelques-uns se sont montrés ouverts envers les organisations juives, avant même que le vent tourne (par exemple les préfetures de Montpellier ou de Limoges). Il faudrait aujourd'hui faire une recherche département par département, région par région. L'avenir des travaux sur la persécution et la survie des Juifs repose sur ces études locales.

Avez-vous eu l'occasion de débattre de votre travail avec Robert Paxton ?

Oui, à deux reprises. La première rencontre a eu lieu en 2013 sur France Culture dans le cadre de l'émission « La fabrique de l'Histoire » animée par Emmanuel Laurentin, à l'occasion de la sortie de mon livre *Persécutions et entrades dans la France occupée*, publié la même année. Tout en saluant mon travail, Robert Paxton avait rejeté la critique que je lui avais adressée quant à sa vision de l'antisémitisme des Français. Il me semble en effet que dans son livre avec Michael Marrus il donne une vision exagérée de l'antisémitisme en France. Paxton s'était défendu en soutenant que c'était là le simple reflet des rapports préfectoraux. Mais cet échange à la radio trop bref ne me permettait pas de savoir quelle importance Paxton accordait ou pas à mon travail. Quelle n'a pas été ma surprise de découvrir une année plus tard dans le *New York Review of books* une recension de 11 pages. Il est exceptionnel que ce magazine américain accorde une place aussi large à un livre étranger qui de surcroît n'était pas à l'époque encore traduit en anglais. J'avais maintenant la preuve que Paxton et le *New York Review of books* accordaient la plus grande attention à mon travail. Mais toute sa recension visait à nuancer, critiquer, minimiser l'apport de mes analyses. Néanmoins, la prestigieuse revue *Le Débat*, dirigée par Pierre Nora et Marcel Gauchet, décidait de consacrer un dossier à la discussion de mon livre en faisant traduire l'article de Paxton tout en donnant aussi la parole à deux autres historiens Jean-Louis Crémieux-Brilhac et Henry Rousso. Ce forum m'a donné l'occasion de répondre entre autres à Paxton¹³.

Quatre années plus tard, Robert Paxton et moi-même avons à nouveau débattu ensemble cette fois-ci à New York, à l'initiative du consulat général de France. La rencontre animée par le journaliste Bob Cohen s'est tenue à la librairie Albertine sur la 5^e avenue. La salle était bondée et je n'oublierai jamais cet événement. Cette fois-ci, Paxton s'est fait plus positif envers la version abrégée de mon livre paru chez Oxford University Press. Mais comme par hasard, nous avons une nouvelle fois divergé quant au poids de l'antisémitisme des Français.

¹³ Jacques Semelin, « Le paradoxe français », *Le Débat*, vol. 183, n° 1, 2015, p. 186-192.

Paxton considérant que l'antisémitisme populaire était largement installé dans le pays. Je lui ai répondu que d'autres collègues ne partageaient pas son avis, en premier lieu, Pierre Laborie le grand historien de l'opinion sous Vichy. Mais ajoutais-je, je n'entendais pas prendre parti dans ce débat (même si je penche du côté de Laborie).

Comme historien, mon souci premier est la chronologie. Quel que soit le poids que l'on attribue à l'antisémitisme des Français, il est certain que, à l'été 1942, quand débutent les arrestations de masse, l'opinion est émue, voire choquée qu'on arrête des femmes et des enfants. Des rapports de Vichy l'attestent. C'est dans ce contexte que des gestes d'entraide envers les Juifs persécutés tendent à se multiplier durant les deux dernières années de l'Occupation. Paxton en a convenu.

En fin de compte, il me semble que mes travaux visent à déconnecter le binôme antisémitisme d'État et antisémitisme de l'opinion que Marrus et Paxton ont supposés très établi en France. Si j'abonde dans leur sens quant à l'antisémitisme d'État, je ne peux les suivre quant à leur vision de l'opinion des Français. C'est pourquoi je me sens plus proche de Serge Klarsfeld qui a pressenti dès 1983 le rôle essentiel de la société dans la limitation de la Shoah en France. Encore fallait-il le montrer, à travers une approche précise et nuancée.

Que pouvez-vous dire de la réception internationale de votre livre ?

Elle me semble plutôt bonne même si un auteur estime toujours qu'elle est insuffisante... Je m'attendais à être critiqué dans la presse anglophone tant les préjugés sur ce supposé de l'antisémitisme massif des Français est répandu dans les médias en particulier en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Or, mon livre n'a pas provoqué à ma connaissance d'articles critiques, mais au contraire favorables : le premier dans le *Time Literary supplement*¹⁴ puis dans le *Jewish Daily Telegraph*¹⁵, l'autre par le *Wall Street Journal*¹⁶. Par ailleurs, l'université d'Oxford m'a invité à présenter cette recherche dans le cadre d'un séminaire organisé par le Center for European Studies et le Département d'histoire. Cet échange académique a été particulièrement fécond. Par la suite, j'ai été invité à faire une série de conférences aux États-Unis entre autres à Harvard, Yale et Princeton qui se sont bien passées. Le moment le plus émouvant a été une conférence dans le musée juif d'Atlanta : la salle était pleine et à la fin, des personnes âgées sont venues me dire un mot : « Vous avez juste raconté mon histoire en France. Merci. » J'en ai été ému.

Le livre a également été traduit en allemand par Wallstein un éditeur réputé pour ses publications sur les questions juives. Une soirée de lancement a été organisée à Hambourg par ma traductrice Susanne Wittek avec le soutien de la fondation Körber. Elle avait eu l'idée de me faire dialoguer avec Jan Philipp Reemtsma, fondateur de l'Institut de recherche sur les violences de masse. C'est une personnalité très connue en Allemagne qui accepte fort peu de rencontres publiques. Du coup, plus de 400 personnes étaient dans la salle. Je connaissais déjà Monsieur Reemtsma qui avait accepté de financer la traduction de mon livre sur les crimes de masse, *Purifier et Détruire*. Nous avons dialogué à la fois sur la question du passage à l'acte, soit dans le massacre, soit dans l'entraide. C'était passionnant. Le livre a aussi bénéficié de

¹⁴ Reviewed in the *Time Literary Supplement*, 5 septembre 2014.

¹⁵ Reviewed by Simon Yaffe, *Jewish Daily Telegraph*, en janvier 2019.

¹⁶ Reviewed by Ronald C. Rosbottom, *Wall Street Journal*, 9 avril 2019.

recensions favorables dans le *Neue Zürcher Zeitung*¹⁷ et le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*¹⁸. La question est maintenant de savoir si je serai un jour invité à le présenter en Israël...

S'il fallait souligner en conclusion l'un des apports de votre ouvrage que vous jugez particulièrement essentiel, quel serait-il ?

Ce serait la distinction entre survie et sauvetage. La survie inclut certes des actions intentionnelles de sauvetage et d'autosauvetage à l'initiative des persécutés eux-mêmes, grâce à la complicité active ou passive de Français non juifs. Mais elle dépend aussi de facteurs généraux, de nature structurelle ou contextuelle qui tiennent aux objectifs politiques et stratégiques des nazis en Europe, à l'existence d'une « zone libre » en France, à l'évolution de l'opinion au moment des rafles, à la protestation d'éminents responsables catholiques, à la création d'une zone dite italienne, au développement de la Résistance, aux ratés et limites des appareils répressifs, à l'évolution du contexte international et du front militaire. Par conséquent, je défendrai une approche multifactorielle. Il ne s'agit pas de soutenir que les trois quarts des Juifs ont été « sauvés » en France, mais bien plutôt qu'ils y ont survécu. Ce n'est pas du tout la même chose.

Merci Jacques Semelin

 <p>FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES</p>	<p><i>Depuis 2003, l'action de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz s'inscrit dans le champ de l'Éducation permanente.</i></p> <p><i>À travers des analyses et des études, l'objectif est de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique de la Shoah, de la transmission de la mémoire et de l'ensemble des crimes de masse et génocides commis par des régimes autoritaires. Par ce biais, nous visons, entre autres, à contrer les discours antisémites, racistes et négationnistes.</i></p> <p><i>Persuadés que la multiplicité des points de vue favorise l'esprit critique et renforce le débat d'idées indispensable à toute démocratie, nous publions également des analyses d'auteurs extérieurs à l'ASBL.</i></p>
--	--

¹⁷ Reviewed by Claudia Mäder, *Neue Zürcher Zeitung*, 27 octobre 2018.

¹⁸ Reviewed in the *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 31 janvier 2019.